



Conditions générales d'utilisation

Programme de fidélité Furet du Nord

Mises à jour le 14/09/2021

Préambule :

La société anonyme LE FURET DU NORD, SA à conseil d'administration au capital de 3 192 951 €, ayant siège 191 Rue des Cinq Voies, 59200 TOURCOING, immatriculée au RCS de LILLE 459 500 864 vous propose son programme de fidélité.

Le programme de fidélité Furet du Nord est valable dans tous les magasins Furet du Nord.

ARTICLE 1. Acceptation des conditions générales d'utilisation

Lors de votre adhésion au programme de fidélité Furet du Nord, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions générales d'utilisation décrites ci-dessous.

ARTICLE 2. Conditions d'obtention du programme de fidélité

Le programme de fidélité est proposé exclusivement à des personnes physiques majeures.

Il est délivré et activé gratuitement en magasin sur simple demande.

Lors de l'activation de votre programme en magasin, nous vous demanderons de donner un certain nombre d'informations qui auront un caractère obligatoire. A défaut de renseigner ces éléments, le programme de fidélité ne pourra être activé. D'autres renseignements sont facultatifs, ils ont pour objectif de nous permettre de vous proposer des avantages adaptés à vos besoins.

Une fois le compte validé, vous commencez à cumuler vos premiers points.

Dans le cadre du programme de fidélité, le Furet du Nord sera amené à vous adresser des e-mails, des SMS ou des notifications vous informant à propos de votre programme. Nous vous indiquons que si vous refusez de recevoir ces e-mails, SMS ou notifications automatiquement générés par le programme, vous perdrez le bénéfice du programme fidélité.

ARTICLE 3. Modalités de cumul des points

Les points sont acquis pour les achats réglés dans l'ensemble des magasins Furet du Nord.

Votre compte est alors crédité du nombre de points correspondant au barème en vigueur au jour de l'achat.

1 euro = 1 point

Les achats de coffrets cadeau, calculatrices, consoles de jeu, presse, livre numérique, liseuse, billetterie, prestations SAV, cartes cadeau et cartes dématérialisées ne permettent pas de cumuler des points.

Les montants réglés par chèque ou carte cadeau partenaire ne permettent pas de cumuler des points.

Pour nos magasins belges, les commandes sur furet.com avec retrait en magasin doivent être payées en ligne, et ne permettent donc pas de cumuler des points.



Les points acquis ont une validité de 12 mois à compter de la date du dernier achat. A l'expiration de ce délai, les points de fidélité non consommés sont annulés.

Toute annulation de l'achat entraînera la suppression des points correspondants. Les points fidélité ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre des espèces. Dans le cadre d'opérations promotionnelles, des points supplémentaires par rapport au barème ci-dessus pourront être délivrés.

Vous pourrez connaître l'historique de vos points en vous connectant sur votre espace personnel sur www.furet.com, rubrique « Mes services et préférences », « Mon programme de fidélité ».

Pour toute réclamation, adressez-vous au Service Clientèle Furet du nord via la rubrique « Contactez-nous » du site www.furet.com.

ARTICLE 4. Description des avantages financiers du programme

Dès que vous atteignez 100 points, le Furet du Nord vous envoie un chèque de 5 €. Ce chèque fidélité est valable 2 mois dans l'ensemble des magasins Furet du Nord. Il n'est pas fractionnable et ne peut donner droit à aucune contrepartie financière, même partielle, et notamment à aucun rendu monnaie.

Vous recevez votre chèque fidélité par e-mail ou par SMS en fonction du canal choisi lors de votre adhésion. Pour utiliser votre chèque, il vous suffit de l'imprimer ou de présenter votre mobile lors de votre passage en caisse.

ARTICLE 5. Modification ou arrêt du programme de fidélité Furet du Nord

Le Furet du Nord se réserve le droit de modifier ou d'arrêter son programme de fidélité ou tout ou partie des avantages auxquels donne droit la carte, le barème de cumul des points d'établir des barèmes spécifiques lors d'opérations promotionnelles ponctuelles ou permanentes et de modifier les présentes conditions générales d'utilisation.

ARTICLE 6. Utilisation frauduleuse de la carte

Tout manquement aux présentes conditions générales d'utilisation, d'adhésion, toute utilisation frauduleuse du programme de fidélité entraînera de plein droit la suppression du programme de fidélité et l'annulation des chèques fidélité qui y étaient associés.

ARTICLE 7. Protection des données personnelles

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le traitement des informations nominatives a fait l'objet de la part du Furet du Nord d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés CNIL enregistrées sous le numéro 1375270 conformément à l'article 34 de même loi.

Le client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent via son espace personnel, ou en joignant le Service Clientèle Furet du Nord via la rubrique « Contactez-nous » du site www.furet.com.

Les conditions de collecte et de traitement des données à caractère personnel de l'Adhérent, ainsi que les modalités de gestion des cookies du Site sont précisées dans la rubrique "Confidentialité" du site [furet.com](http://www.furet.com).



ARTICLE 8. Responsabilité

8.1 Vous êtes seul responsable en cas d'utilisation abusive ou non conforme aux dispositions des présentes Conditions générales d'utilisation de votre carte de fidélité Furet du Nord. Le Furet du Nord décline toute responsabilité pour toutes conséquences directes ou indirectes d'utilisation frauduleuse ou non conforme de votre carte de fidélité.

En cas de perte ou de vol de votre carte de fidélité, le Furet du Nord ne pourra être tenu responsable de son utilisation frauduleuse et aucune demande de remboursement ne sera recevable.

8.2 Le Furet du Nord ne saurait être tenue responsable d'un manquement à l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes qui résulterait de la survenance d'un événement de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 9. Non-validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions générales d'utilisation sont déclarées pour non valides en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 10. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

Dans l'hypothèse où un litige naîtrait de la présente relation contractuelle, les Parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à rechercher une solution amiable.

Pour régler vos litiges, vous êtes invités à nous adresser une réclamation écrite au :

Service clients Groupe Furet du Nord - Decitre
16, rue Jean Desparmet
69371 Lyon cedex 08

Ou par téléphone au 01 76 49 48 04 du lundi au samedi de 8h30 à 19h30.

Ou par le formulaire de contact du Site.

En application des articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution à l'amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

Vous avez donc aussi la possibilité de vous adresser au service de médiation MEDICYS simplement et gratuitement par voie électronique en déposant votre dossier sur www.medicys-consommation.fr, ou par courrier simple (joindre votre e-mail, votre téléphone et la réclamation écrite) à :

MEDICYS
73, Boulevard de Clichy
75009 PARIS

Pour tout différend relatif à notre activité en Belgique, si vous n'obtenez pas satisfaction auprès de notre service client, vous trouverez ci-après le lien vers le médiateur de la consommation belge : <https://mediationconsommateur.be>

A défaut d'accord amiable entre les Parties à l'issue de la médiation, le litige sera soumis aux tribunaux français ; le tribunal compétent sera celui du défendeur.